

MOT DU MAIRE - M. Benoît Pilotto

Bonjour à toutes et tous.

Juin s'amorce avec un peu de chaleur. L'été se prépare lentement. Les spécialistes de la météo prévoient des vagues de chaleur assez importantes. Il faudra être sur nos gardes. Les changements climatiques sont bien présents.

Le 18 mai dernier a eu lieu la distribution d'arbres. Nous en avons 460 à donner. Beaucoup de bouleaux jaunes, un peu d'érables rouges et de pins gris et un peu plus d'épinettes blanches. Vous avez été plusieurs à venir vous en procurer et nous vous en remercions.

Une problématique se pointe dans notre MRC. La recherche des métaux nécessaires à la fabrication des batteries, afin d'électrifier le plus possible nos moyens de transport, amène le gouvernement à poursuivre l'émission de claims (droits d'exploration minier) sur notre territoire, plus précisément dans la plaine du littoral et en zone agricole dynamique. Le service d'aménagement et de mise en valeur du territoire de la MRC de Kamouraska travaille en étroite collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts afin de suspendre pour six mois l'émission supplémentaire de claims. Ce même service a amorcé le processus de modification du schéma d'aménagement et de développement afin de désigner des territoires incompatibles avec l'activité minière (des « TIAM »).

Monsieur Daniel Tanguay est le nouveau coordonnateur en sécurité incendie à la MRC. Il est entré en poste le 29 avril dernier. Il a déjà pris contact avec les directeurs incendie de chacune des régies du Kamouraska.

Le ministre de l'Environnement, M. Benoît Charrette, a accepté de tenir un BAPE (Bureau d'Audience Publique en Environnement) pour le projet éolien PPAW-1 qui sera érigé sur le territoire du Kamouraska. Les audiences se tiendront en deux parties, possiblement les 10-11 et 12 juin et en juillet pour la seconde partie. Vous pouvez trouver l'information sur le site du gouvernement du Québec à l'adresse suivante :

https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/parc-eolien_pohenegamook_picard_st-antonin_wolastokuk/

Tous les directeurs et directrices généraux accompagnés des responsables des travaux publics et de quelques maires ont rencontrés la firme Pluritec le 28 mai dernier. Cette firme travaille depuis un an à inspecter nos routes locales et produire le plan triennal qui guidera la réfection de nos infrastructures routières de niveau 1 et 2. C'est dans le cadre du programme PIIRL (Programme d'Intervention sur les Infrastructures des Routes Locales) que cette firme a été mandatée.

Il y fut expliqué chacune des étapes de ce programme. Nous aurons le rapport final pour approbation à la fin mai. Ce rapport indique pour chaque municipalité l'état de nos routes et identifie les priorités d'intervention. À ce programme est évidemment attaché une subvention. Pour notre municipalité, nous aurons droit à 90% de remboursement. Il faut dire que nous en avons pour 8,8 millions de dollars de réparation. Ceci inclut les ponceaux défectueux qui traversent les routes.

Une première consultation publique pour le regroupement municipal aura lieu le 17 juin prochain. Il ne faut pas s'attendre à avoir toutes les réponses à vos questions. Il y aura d'autres consultations publiques en septembre.

Deux phrases lues récemment un peu humoristique : « *Le problème avec les gens fermés c'est que leur bouche est toujours ouverte* ». « *Un homme n'est vieux que lorsque les regrets ont pris la place de ses rêves* ».

Bon mois de juin.

Bon début de vacances aux étudiantes et étudiants.

Bonne fête des pères.

RUBRIQUES

- Mot du maire ;
- Résumé du dernier conseil ;
- Fête nationale du Québec ;
- Bibliothèque Le Colibri ;
- Info sur l'environnement ;
- Coup de cœur lecture de Lisette ;
- Club du Renouveau Âge d'Or ;
- Célébrations dominicales ;
- Consultation publique ;
- Souper fête des pères ;

CALENDRIER

Calendrier de collecte



3-17



4-18



12-26

Prochaine séance du conseil

Lundi, 8 juillet 2024

Les phases lunaires

● 06 ☾ 14 ○ 22 ☾ 28

Date de tombée du journal

20 juin 2024

Acheminez vos demandes à :

municipalite@stonesime.com



Municipalité
**SAINT-ONÉSIME
D'IXWORTH**

12, rue de l'Église

Tél. : 418-856-3018

municipalite@stonesime.com

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi et mercredi

8 h 30 à 16 h 30

Mardi

FERMÉ

Jedi

8 h 30 à 18 h 00

Vendredi

FERMÉ

RÉSUMÉ DU DERNIER CONSEIL

Compte-rendu de la séance ordinaire du 6 mai 2024,

Tenue au 41, chemin du Village.

Il a été adopté par le conseil :

D'approuver les comptes payés d'avril 2024, pour un montant de 41 650.34 \$;

D'approuver les comptes à payer en mai 2024, pour un montant de 72 164.43 \$;

De renouveler son adhésion annuelle pour l'Association forestière bas-laurentienne pour un montant de 80\$;

De retenir les demandes de dons et commandites pour les Escaladeurs-Baseball mineur de La Pocatière pour un montant de 50 \$, et L'Arc-en-ciel du Cœur pour une gratuité du permis d'événement spécial d'une valeur de 200 \$;

D'autoriser le retrait d'un assuré auprès de FQM assurance, soit l'OPF, qui n'est plus en activité;

De demander une aide financière au Programme d'Infrastructures Municipales pour les Aînés (PRIMA);

De demander de la signalisation routière supplémentaire auprès du ministère des Transports et de la Mobilité Durable;

D'autoriser la signature de l'entente modifiant l'entente intermunicipale relative à la constitution de la régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska ouest;

D'autoriser un contrat pour le recouvrement de la toiture du garage municipal ;

D'autoriser la demande de démolition de bâtiments secondaires au 65, chemin du Village;

D'autoriser un contrat de services professionnels auprès d'un conseiller en finances municipales dans le cadre de l'étude d'opportunité de regroupement municipal;

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth appui La Semaine Québécoise de la Paternité;

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 8 juillet 2024 à 19 h, au 41, chemin du Village (salle Les Générations).

Fête nationale du Québec

Nous tenons à vous rappeler que le bureau municipal est fermé en cette journée fériée

Lundi 24 juin : FERMÉ



BIBLIOTHÈQUE LE COLIBRI

En core disponible
Exposition sur les fées !



Nouveautés

Nouveautés

Nouveautés

Nouveautés

À découvrir !
Livres sur la
mycologie



Essayer d'apprendre
les Champignons Sauvages
sans apprendre la base,
c'est comme vouloir lire
un livre sans apprendre
l'alphabet.
Guyon Duro

Découvrez nos nouveautés en liens avec nos sentiers.
Le plaisir de découvrir en forêt tout en s'amusant !

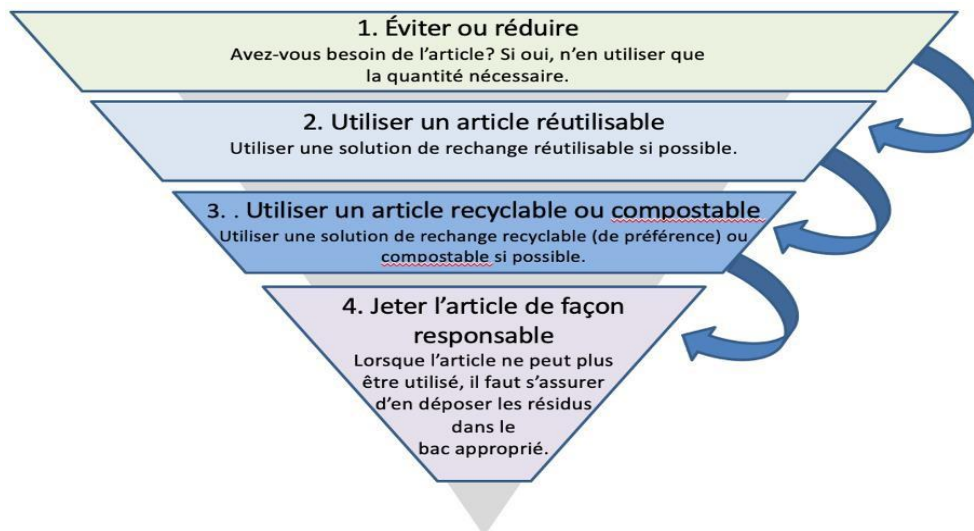
BIBLIOTHÈQUE
 LE COLIBRI
DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH

Réduire le plastique



Illustration : écoconso [CC BY-NC-ND]

Comment réduire les déchets provenant d'articles à usage unique



5 JUN 2024 | RESTAURATION DES TERRES, DÉSSERTIFICATION ET RÉSISTANCE À LA SÉCHERESSE

**NOUS SOMMES LA
#GÉNÉRATION RESTAURATION
JOURNÉE MONDIALE DE
L'ENVIRONNEMENT 2024**

VIP
THERMOPOMPE
CLIMATISATION - CHAUFFAGE

10 ans de garantie pièces et main d'œuvre sur certains modèles RBO: 5803-8027-01

Économisez— Obtenez de l'aide financière pour la mise en place de plusieurs mesures écoénergétiques avec LogisVert

Cédric Lizotte 418-866-1270

Au Bas-Saint-Laurent

L'HERBE À POUX

Ça s'arrache !

Juillet
 Août
 Septembre
 Début des allergies au pollen

Vous reconnaissez cette plante ?
 Vous devez l'arracher.

Ce geste simple contribuera à améliorer la santé des Bas-Laurentiens allergiques au pollen de l'herbe à poux.

Juillet, août, septembre : fini l'herbe à poux !

Fleurs nigelles en bas fleur
 Tiges poilues
 Feuilles profondément découpées

Québec.ca

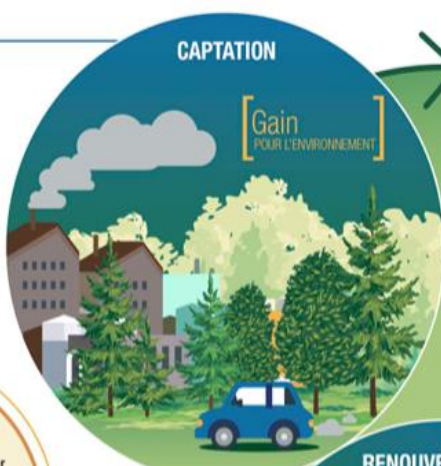
Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent Québec

CET ÉTÉ, JE SÉCURISE MA PISCINE

Votre gouvernement Québec

LE RÔLE ESSENTIEL DES FORÊTS ET DE SES PRODUITS DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PUITS DE CARBONE
 Les feuilles et les aiguilles des arbres captent le CO₂ contenu dans l'atmosphère par photosynthèse. Le carbone (C) devient un constituant du bois et l'oxygène (O₂) est relâché dans l'atmosphère.



EMPREINTE CARBONE
 Le bois est un matériau à faible empreinte carbone, car il génère moins de gaz à effet de serre lors de sa production que tout autre matériau du même usage, il est renouvelable et il permet le stockage du carbone, le retirant de l'atmosphère pour de nombreuses années. Le gain se poursuit lorsqu'en fin de vie utile, le produit est recyclé, réutilisé ou récupéré.

AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS
 La capacité des forêts à stocker du carbone peut être augmentée par différentes pratiques d'aménagement forestier, par exemple, en reboisant des milieux peu productifs ou des forêts clairsemées, ou encore en pratiquant une sylviculture plus intensive.



PRODUITS DU BOIS
 Le carbone stocké dans les arbres demeure séquestré même une fois l'arbre récolté et transformé en produits du bois

RÉGÉNÉRATION DES FORÊTS
 Le renouvellement des arbres ajoute de nouveaux puits de carbone qui, à leur tour, stockeront du carbone dans leur bois, retirant ainsi des gaz à effet de serre de l'atmosphère.

SUBSTITUTION PAR LE BOIS
 L'utilisation des produits du bois, en remplacement des matériaux dont la production requiert de grandes quantités d'énergie ou encore sont fabriqués à base de produits pétroliers, réduit l'émission de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Il en est de même pour l'utilisation des biocombustibles en remplacement des combustibles fossiles.

29 TONNES DE CO₂ STOCKÉES dans la structure en bois d'une maison de taille moyenne

Construire une installation septique en 5 étapes faciles

Au Québec, toute la question des installations septiques, est encadrée par un règlement provincial. Ce règlement est, ni plus ni moins, qu'un code de construction très précis. Avant de procéder aux travaux de construction ou de réparation d'une installation septique pour votre résidence ou votre chalet, vous devez obtenir un permis de votre municipalité. Voici un aperçu des 5 étapes clés,

1-Fixer une date de rendez-vous avec les professionnels d'Urba-SOLUTIONS

La première étape consiste à réaliser les tests de sols sur votre terrain et à prendre toutes les informations nécessaires. Lors du rendez-vous nous aurons besoin de connaître : vos limites de terrain, l'endroit de votre sortie d'égout, la localisation de votre puits d'eau et de ceux de vos voisins, le nombre de chambres à coucher dans la maison, vos projets futurs (piscine, galerie, garage, ajout d'une chambre, etc.).

La visite compte 2 étapes clés : les sondages et l'arpentage. Nous avons généralement besoin de 2 heures pour recueillir toutes les informations nécessaires.

2-Test de sol en laboratoire, préparation des plans préliminaires et choix de votre système

Notre équipe s'occupe de faire les tests en laboratoire selon les meilleurs standards de l'industrie pour déterminer la perméabilité du sol de votre propriété. Après avoir reçu les résultats du laboratoire, nous pourrions vous orienter vers un type d'installation septique. Nous réaliserons un plan préliminaire et, si nécessaire, communiquerons avec vous pour connaître votre choix de système.

3-Préparation du rapport et des plans définitifs

Dès que votre choix, de système sera fait, nous pourrions compléter l'ensemble de vos documents. Les documents remis vous permettront de faire votre demande de permis à la municipalité, demander des soumissions auprès d'entrepreneurs en excavation et de réaliser les travaux conformément aux plans. Nous vous enverrons les copies complètes de vos documents en format électronique et imprimé.

4-Demande de permis

Dès que vous aurez reçu vos documents, fixez un rendez-vous avec votre municipalité pour remettre votre étude de sol et pour faire votre demande de permis. Informez-vous si votre municipalité exige la surveillance des travaux lors de la construction de votre installation septique. Si tel est le cas, avisez-nous immédiatement pour que nous puissions vous envoyer un technologue lors de la réalisation de vos travaux.

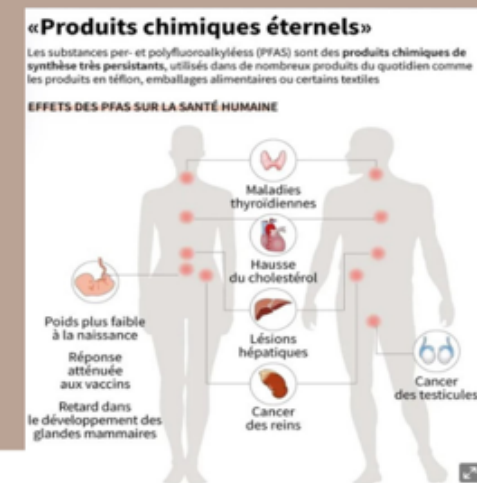
5-Réalisation des travaux

Une fois que vous avez obtenu votre permis, obtenez trois soumissions auprès d'entrepreneurs qualifiés. L'entrepreneur que vous aurez choisi pourra alors réaliser les travaux. Si la municipalité vous demande une attestation de conformité par un professionnel, avisez-nous au moins une semaine à l'avance. Comme vous avez choisi une équipe, responsable et sérieuse, nous exigeons d'être présents pendant toute la durée des travaux pour attester de ce que nous avons vu ! Votre projet nous tient à cœur!

Les PFAS, également connus sous le nom de contaminants éternels, peuvent être présents non seulement dans les matières résiduelles fertilisantes (MRF) telles que les boues municipales et les résidus de papeterie, mais aussi dans de nombreux objets de notre quotidien.

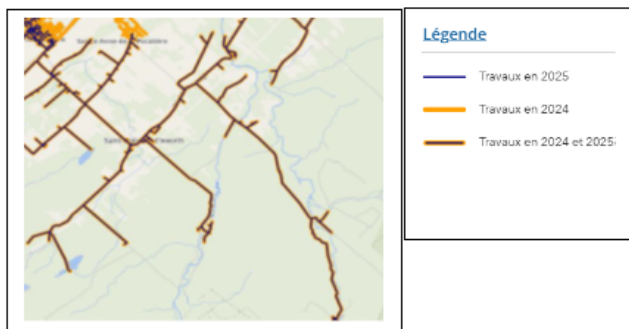


Il est de notre devoir à chacun de considérer les risques et de garantir la protection de notre santé.



L'amélioration de la qualité du réseau est la priorité 1 d'Hydro-Québec. Nous nous sommes engagés à réduire de 30 % le nombre de pannes causées par la végétation d'ici 2028 et mettons de l'avant plusieurs nouveaux moyens pour y arriver.

Hydro-Québec procédera en 2024 et en 2025 à d'importants travaux de maîtrise de la végétation dans différents secteurs de votre municipalité. Les travaux requis impliquent du déboisement, de la coupe de branches et de l'abattage d'arbres d'essences non compatibles avec le réseau électrique ou à risque de tomber sur les fils lors d'événements météo. Afin de bien localiser les endroits où nous planifions nos travaux veuillez consulter ici [la carte des travaux de végétation prévus par Hydro-Québec](#).



Nous avertir d'un danger potentiel concernant la végétation près des fils

- S'il y a un incendie ou qu'une personne est en danger, faites le 911.
- Si vous êtes en panne, téléphonez au 1.800.790.2424 (24 h sur 24)

Formulaire en ligne également disponible.

PROTÉGEONS NOS PLANS D'EAU

ATTENTION AUX ENVAHISSEURS
AQUATIQUES



Les temps changent... pas que le climat!

Juin - Mois de l'eau



MYRIOPHILLE À ÉPIS

MOULE ZÉBRÉE

Inspectez, lavez, videz et séchez votre embarcation et vos équipements entre chaque utilisation, même si aucune espèce envahissante n'est déclarée!

Signalez vos observations d'espèces aquatiques envahissantes à votre organisme de bassin versant : info@obakir.qc.ca

Pour plus d'informations, visitez www.obakir.qc.ca



COLLECTIF RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT

Les temps changent
... PAS QUE LE CLIMAT !

8 bonnes pratiques pour la saine gestion de nos eaux usées domestiques



1 Consommation d'eau réduite

Pommeaux de douche à faible débit, écoulement d'eau inutile évité (lors du brossage des dents ou du rasage) et utilisation d'appareils économes en eau (toilettes à double chasse, machine à laver, lave-vaisselle), aident à **réduire** notre production d'eau usée.



2 Produits nocifs

Évitez de jeter médicaments, peintures, solvants, pesticides, etc., dans les égouts. Au mieux, cela occasionne des **coûts de traitement plus élevés**. Au pire, ces **polluants vont dégrader l'environnement**.



3 Huile et gras de cuisson

Pas d'huile et de gras de cuisson dans nos évier ou nos toilettes. Pour **éviter d'encrasser et de boucher notre plomberie et des égouts**, collectons-les dans un contenant qu'on apportera à l'écocentre le plus proche pour **recycler ces matières grasses**.



4 Produits ménagers écologiques

Choisissons des produits **biodégradables et non toxiques** et évitons les phosphates, les nitrates et les chlorures. On peut aussi fabriquer ses propres produits à base de vinaigre blanc, citron ou bicarbonate de soude.



5 Déchets solides

Pas de cotons-tiges, ni de lingettes humides dans les toilettes parce qu'ils sont à l'**origine de bouchons et endommagent les pompes des égouts et les infrastructures de traitement** pouvant engendrer des débordements dans les habitations et dans l'environnement.



6 Produits écologiques d'hygiène personnelle

Préférons l'utilisation des shampoings, des gels douches et des dentifrices **biodégradables et non toxiques**. Aussi, évitons les produits contenant des **microbilles de plastique**.



7 Récupération des eaux pluviales

Un système de récupération des eaux pluviales peut être utilisé pour **arroser le jardin, laver la voiture** ou même **remplir la chasse d'eau des toilettes**. Réduisant ainsi la consommation d'eau potable pour des utilisations qui n'en **nécessitent pas**.



8 Système de traitement des eaux usées

Si on traite nos eaux usées avec une **fosse septique** ou un **champ d'épuration**, pour leur bon fonctionnement, on doit **régulièrement faire inspecter et vider la fosse** par un(e) professionnel(le) à la **fréquence prévue** par la loi ou la réglementation municipale.



Nos toilettes

ne sont pas des poubelles ! En adoptant ces bonnes pratiques de gestion de nos eaux usées, on protège nos infrastructures et notre environnement pour les générations futures !

♥ COUP DE CŒUR LECTURE ♥ DE LISETTE

Titre : Une étrange croisière

Auteur : Heinz G. Konsalik

Éditions : Club France Loisirs, Paris

L'Atlantis embarque six cents touristes pour un long voyage autour du monde. Des personnalités les plus singulières sont du nombre, du maniaque dresseur d'éléphants à la grosse milliardaire friande de jeunes matelots, du détective aveugle à la recherche d'un célèbre voleur de bijoux, de deux jumeaux qui se partagent les faveurs d'une belle blonde incomprise, au grand dam de son mari.

Une bien étrange croisière qui laissera à ses participants des souvenirs inoubliables, mais pas pour les raisons habituelles

Lisette L



Bonne fête des pères !



CÉLÉBRATIONS DOMINICALES À L'ÉGLISE DE SAINT-ONÉSIME

MOIS DE JUIN 2024

DATE	SERVICE	HEURE
Dimanche 2 juin 2024	Messe	9 h
Dimanche 9 juin 2024	Célébration de la Parole	9 h
Dimanche 16 juin 2024	Messe	9 h
Dimanche 23 juin 2024	Célébration de la Parole	9 h
Dimanche 30 juin 2024	Messe	9 h

Bienvenue à tous !

Jean Bernier,
Président du Conseil de fabrique

CLUB DU RENOUVEAU ÂGE D'OR

Le Club 50+ de Saint-Onésime

Prochain dîner : mardi, le 24 septembre

Le Club a tenu son assemblée générale annuelle, le 28 mai. Les membres ont élu leurs administrateurs et pris connaissance du beau bilan de l'année qui vient de se terminer et des projets pour l'année en cours.

Le 14 mai, 92 personnes étaient présentes lors de notre dernier dîner. Nous nous excusons pour le manque d'espace mais, avec la nouvelle garderie (que nous acceptons d'emblée) et les personnes qui n'avaient pas pris rendez-vous et que nous avons acceptées, nous avons tout de même réussi à créer une belle ambiance, avec l'aide de Jean-Paul et Sylvie.

RELÈVE

Le Club veut se rajeunir et accueillir plus de « jeunes » dans la cinquantaine et la soixantaine. Les membres du conseil d'administration sont ouverts à leur faire de la place. Avec de nouveaux membres plus jeunes, il y aurait possibilité de faire des activités qui leur conviendraient : musique, danse, marche, informatique, cours et autres. **Qui osera relever le défi de former une gang de moins jeunes qui veulent s'amuser à leur manière?** Le Club 50+ de Saint-Pacôme, entre autres, a réussi à partager le flambeau.

Pétanque

Nous donnons rendez-vous au terrain de pétanque les premier et troisième samedi du mois, à 9hrs 30, aux personnes de 7 à 97 ans, à compter du 15 juin. Pas besoin de savoir jouer et d'avoir des boules. Il s'agit de donner la chance à tous de partager cette belle activité, en avant du plaisir et en faisant de nouvelles connaissances.

JARDIN L'OR VERT

Ne soyez pas gênés de venir faire un petit repos au Jardin, d'enlever les mauvaises herbes, si ça vous tente et de récolter.


BON ÉTÉ aux aînés et aux gens de tous âges!!

André Hudon, président




Consultation publique

Présentation de la 1^{re} et 2^e partie de
l'Étude de regroupement municipal – Le portrait des
municipalités et Les composantes du projet.

 Lundi 17 juin 2024

 À 19 h

Salle Les Générations

 41, chemin du Village
Saint-Onésime-d'Ixworth

**Nous vous
attendons en
grand nombre!**



♥ BONNE ♥
Fête des Pères

**SOUPER-BÉNÉFICE
DE LA FÊTE DES PÈRES**

Toute la population des environs est invitée pour le souper BBQ
de la fête des Pères, qui aura lieu

Le samedi soir 15 juin 2024 de 17 h à 18 h 30

À la salle « Les Générations » de Saint-Onésime-d'Ixworth.

Les billets sont en vente au coût de 20,00 \$ auprès des marguilliers.
La livraison est sans frais dans les limites de Saint-Onésime.

Comme nous devons commander le poulet à l'avance, il est
important de réserver vos billets tôt pour être assuré d'en avoir.

La date limite d'inscription est le dimanche 9 juin 2024.

Cette activité est organisée par le Conseil de fabrique de Saint-
Onésime pour aider au maintien de nos installations.

Vos marguilliers : Jean Bernier et Monique Caron (856-3518), Noël Chrétien
(856-2891) et Benoît Pilotto (856-3559).

De 7^h au 7^h 30
Séances
publiques
des processus
consultatifs



Je n'ai pas compris ce qu'elle
vient de dire, mais je ne veux
pas **lui** faire répéter une
troisième fois. C'est difficile
d'entendre quand elle **parle**.

Ouvrons le dialogue.

Votre
gouvernement

Plus que jamais
Mieux Québec

Québec

**La protection des travailleurs
de chantier, j'embarque.**



**Semaine nationale de sensibilisation
à la sécurité des travailleurs routiers**

10 au 16 juin

Votre
gouvernement

Québec